

Image not found or type unknown



contrat 25H en réalité 35H sans jour de repos

Par **thomas05**, le **16/08/2011** à **09:05**

Bonjour , je fait actuellement un contrat saisonnier qui stipule 25H mais en réel je fait 35H et je n'ai aucun jour de repos ! es ce normal ou doivent il me payer c jour de repos non pris !?
merci